



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Composition

Question écrite n° 39312

Texte de la question

M Gautier Audinot appelle l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur la situation des retraites civils et militaires. Le nombre des retraites, dont certains sont relativement jeunes, dépasse le chiffre de douze millions, soit 20 p 100 de la population française. Ne serait-il pas souhaitable que les représentants des retraites soient présents au sein du conseil économique et social et dans les organismes décisionnels traitant de leurs problèmes, afin de participer activement aux travaux de ces derniers et donner leur avis sur les décisions prises à leur égard ? Il le remercie de bien vouloir lui donner son avis sur le sujet précité.

Données clés

Auteur : [M. Audinot Gautier](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39312

Rubrique : Conseil économique et social

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1596